

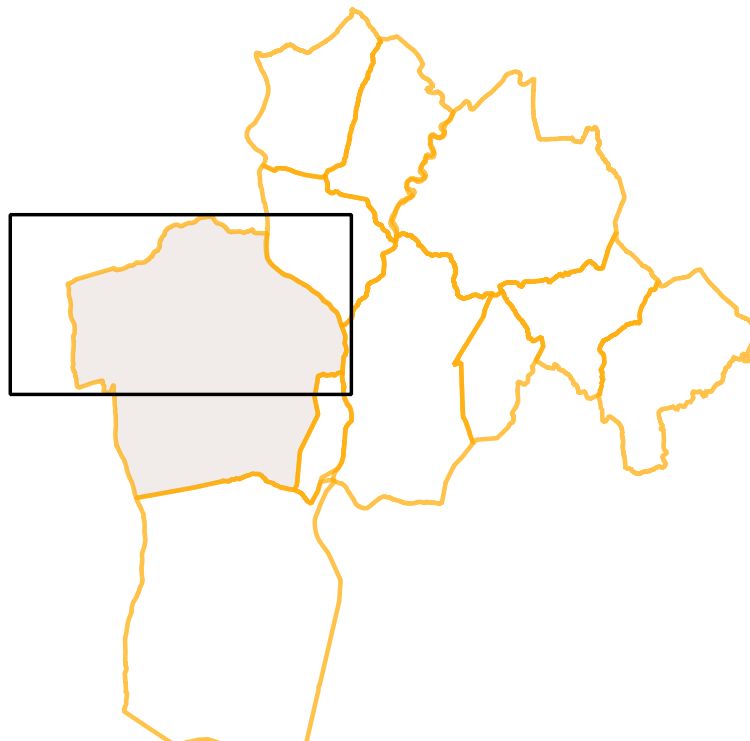
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE

Plan local d'Urbanisme
intercommunal du Pays de Seyssel

Modification N°2

PLAN
N°3-6-a

Commune de
CORBONOD



Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 9 septembre 2025, approuvant la modification n°2 du PLUI du Pays de Seyssel,

Le président de la Communauté de Communes Usse et Rhône

M. Paul RANNARD

Procédures	Approuvé le
Elaboration	23/03/2020
Mise à jour n°1	23/07/2020
Mise à jour n°2	22/03/2021
Modification Simplifiée n°1	09/12/2021
Mise à jour n°3	20/01/2023
Modification n°1	14/03/2023
Mise à jour n°4	23/06/2023

Edité le : 26/08/2025

Ech : 1/5000

Urbaniste
Territoires
demain

Géomaticien
CICL

Fond Cadastre
Données originales téléchargées sur
<https://cadastre.data.gouv.fr/>,
mise à jour du 01/04/2024

ZONES URBAINES

- UHT** Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement et de l'équipement, pour lequel la densification est limitée
- UHT** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible densité
- UHT** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- UHT** Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- UHT** Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- UE** Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectif
- UE** Secteur urbanisé à vocation de gestion des activités ferroviaires
- UX** Zone urbanisée à vocation d'activités économiques
- UX** Secteur urbanisé à vocation d'activités économiques commerciales
- UX** Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

ZONES NATURELLES

- N** Zone naturelle
- Nc** Secteur à vocation de gestion des activités de carrières
- Nc** Secteur à vocation de gestion des activités de carrières
- Nc** Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- Nc** Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- Nc** Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

EMPLACEMENTS RESERVES

-  Emprise de l'implantement réservé

RENSEIGNEMENTS DIVERS

-  Chalet d'alpage et bâtiment d'exploitation
-  Périmètre de Mairie sociale
-  Secteurs délimités au titre de l'article L.151.15 du CU
-  Secteurs délimités au titre de l'article L.151.16 du CU
-  Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
-  Secteurs délimités au titre de l'article L.151.13 du CU
-  Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitée (STECAL)
-  Secteurs délimités au titre de l'article L.151.11.2 du CU
-  Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

ZONES NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE

- TAUH1** Secteur à urbaniser vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité
- TAUH2** Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- TAUH3** Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de densité moyenne à forte
- TAUH4** Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- TAUH5** Zone à urbaniser à moyen ou long terme nécessitant une évolution du PLU, à vocation dominante d'habitat
- TAUH6** Zone à urbaniser à moyen ou long terme nécessitant une évolution du PLU, à vocation dominante d'activités économiques

ZONES AGRICOLES

- A** Zone agricole
- Aa** Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages

Liste des emplacements réservés			
N°	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE (m²)
ER.5	Aménagement d'un point de collecte des déchets et d'une aire de retournement	Commune de Corbonod	905 m²
ER.6	Équipement et sécurisation de la Route de l'Alpe d'Azur	Commune de Corbonod	646 m²
ER.7	Aménagement d'espaces verts le long de la RD 992	Commune de Corbonod	1870 m²
ER.8	Extension du cimetière	Commune de Corbonod	4133 m²
ER.9	Aménagement d'un cheminement "escalier doux"	Commune de Corbonod	800 m²
ER.10	Aménagement d'un point de collecte des déchets	Commune de Corbonod	87 m²
ER.11	Aménagement d'un point de collecte des déchets	Commune de Corbonod	703 m²
ER.12	Dispositif de la Mairie de Bellevue au Niveau de Rénov'at	Commune de Corbonod	1722 m²
ER.13	Création d'une aire de stationnement publics	Commune de Corbonod	417 m²